



Espaces partagés et tensions vécues : anthropologie de la cohabitation homme-faune dans les parcs nationaux du Gabon.

Patrick OBIANG MBA¹

¹ Université de Montpellier Paul-Valéry, France

Article History

Submitted: 25/06/2026

Accepted: 26/07/2026

Published: 29/07/2026

Résumé

Cet article analyse les causes et les implications de la cohabitation homme-faune, en particulier entre les populations humaines et les éléphants dans trois parcs nationaux du Gabon : Lopé, Loango et Moukalaba-Doudou. En mobilisant, une approche à la fois documentaire et ethnographique, il met en lumière les dynamiques sociales, économiques et environnementales qui structurent ces interactions. L'augmentation des populations d'éléphants, conséquence des politiques de conservation, contribue à l'intensification des contacts, souvent conflictuels avec les communautés locales. Parallèlement, les activités économiques, notamment l'exploitation forestière et minière en périphérie des parcs, provoquent une perturbation des habitats naturels des éléphants, favorisant leur rapprochement progressif des zones habitées. Ces dynamiques entraînent d'importantes répercussions, incluant la destruction des cultures vivrières, des pertes économiques et un sentiment d'insécurité croissant chez les habitants. Ces réalités questionnent la durabilité des politiques de conservation lorsqu'elles se heurtent aux besoins locaux. Face à ces tensions, plusieurs pistes sont explorées. Elles incluent la régulation encadrée des populations d'éléphants, le renforcement des dispositifs de protection comme les clôtures électrifiées autour des zones agricoles et des programmes de sensibilisation communautaire visant à limiter les risques de confrontation. L'étude met enfin en évidence la nécessité d'une gouvernance partagée entre autorités, conservateurs et communautés locales, afin de concilier la conservation de la biodiversité et les impératifs socioéconomiques. Elle souligne la complexité des relations homme-faune et appelle à une gestion territoriale intégrée au service d'une cohabitation durable.

Mots-clés:

Cohabitation homme-faune, communauté locale, conservation de la biodiversité, parc national.

Abstract

This article analyzes the causes and implications of human-wildlife coexistence, particularly between human populations and elephants, in three national parks in Gabon: Lopé, Loango, and Moukalaba-Doudou. Employing both documentary and ethnographic approaches, it highlights the social, economic, and environmental dynamics that shape these interactions. The increase in elephant populations, a consequence of conservation policies, contributes to the intensification of often conflictual contact with local communities. Simultaneously, economic activities, notably logging and mining on the periphery of the parks, disrupt the elephants' natural habitats, encouraging their gradual encroachment into inhabited areas. These dynamics lead to significant repercussions, including the destruction of food crops, economic losses, and a growing sense of insecurity among local residents. These realities raise questions about the sustainability of conservation policies when they clash with local needs. Several avenues for addressing these tensions are explored. These measures include the regulated management of elephant populations, the strengthening of protective measures such as electrified fences around agricultural areas, and community awareness programs aimed at reducing the risk of confrontations. The study also highlights the need for shared governance between authorities, conservationists, and local communities to reconcile biodiversity conservation with socioeconomic imperatives. It underscores the complexity of human-wildlife relationships and calls for integrated territorial management to promote sustainable coexistence.

Keywords:

Human-wildlife coexistence, local community, biodiversity conservation, national park.

* Corresponding Author:
Patrick Obiang Mba, patrick.obiang.m@gmail.com;
Tel.: +33 687406485,

© 2026 Copyright by the Author Patrick Obiang Mba.
Licensed as an open access article using a CC-BY-NC-SA 4.0 license.

1. Introduction

La forêt, d'une manière générale, constitue un patrimoine naturel inestimable, un héritage transmis par les générations passées. Elle assure à l'humanité subsistance, soins et oxygène, essentiels à la vie. La forêt équatoriale, en particulier, se distingue par une biodiversité remarquable, abritant des espèces emblématiques telles que les éléphants, les buffles ou encore les grands singes. Néanmoins, cette richesse écologique peut également devenir une source de tensions lorsque les interactions entre humains et faune sauvage basculent vers des formes de confrontation.

Au Gabon, précisément dans les parcs nationaux, les relations entre les populations rurales et les éléphants cristallisent aujourd'hui de nombreuses préoccupations, aussi bien dans les villages impactés par les politiques de conservation que parmi les gestionnaires de ces espaces de conservation. Depuis les années 2010, soit près d'une décennie après la création du réseau national des parcs en 2002, la cohabitation entre l'homme et la faune tend à se transformer en affrontement récurrent. Dans plusieurs zones rurales, on observe une multiplication des intrusions d'éléphants dans les zones habitées, des dévastations agricoles et des incidents graves, parfois mortels. Ce phénomène dépasse les seuls espaces protégés, il s'inscrit dans une dynamique nationale, révélant des tensions profondes liées aux enjeux de gouvernance, de gestion et d'accès aux ressources.

Dans cette perspective, plusieurs travaux permettent de cerner les contours de ce phénomène. A l'échelle globale, des chercheurs tels que Francis Madden (2004), François Lamarque (Lamarque *et al.*, 2010) ou encore Guillaume Marchand (2013) l'envisagent dans une perspective territoriale, en identifiant des traits communs aux dynamiques conflictuelles observées d'une région à l'autre. A l'échelle locale, une lecture croisée des contributions de certains chercheurs comme Stéphane Ondo Zé et Saturnin Ndong Ndong (2019) ou Damas Kouely (2023), met en lumière l'intérêt d'une analyse géographique centrée sur les dynamiques spatiales et les reconfigurations territoriales liées à la présence animale. Ces travaux constituent une base essentielle pour comprendre les implications multiples de cette interaction.

Bien que cette cohabitation soit souvent abordée sous l'angle du conflit, marqué par la destruction des cultures, un climat d'insécurité et parfois des accidents mortels, le présent article adopte une approche anthropologique visant à interroger la complexité et l'ambivalence de cette relation, au-delà de sa seule dimension antagonique.

Francis Madden (2004), repris par Guillaume Marchand, définit le conflit homme-faune comme une situation dans laquelle « *les besoins et comportements de la faune sauvage ont un impact négatif sur les objectifs humains, ou inversement* » (Marchand, 2013). L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) le décrit, quant à elle, comme une compétition pour l'accès aux ressources entre faune et populations humaines, générant des coûts mutuels (UICN, s. d). Ces définitions mettent en lumière la réciprocité des impacts et la complexité d'une cohabitation dans des espaces à la fois écologiquement sensibles et socialement habités.

L'histoire de cette relation tendue n'est pas récente. Comme le rappellent Richard Francis Weston Barnes (1996) et Stephen Lahm (1996), cités par Thomas Breuer et Steeve Ngama, ses premières formes remontent à la période coloniale (Breuer et Ngama, 2021). Toutefois, la recrudescence actuelle des conflits, dans un contexte de croissance démographique faunistique liée aux politiques de conservation, de raréfaction des habitats et de vulnérabilité économique des populations rurales, en renouvelle profondément les termes. Un rapport du ministère des Eaux et Forêts gabonais souligne d'ailleurs que cette cohabitation hommes-faune est particulièrement récurrente en zone rurale et que son impact s'est considérablement intensifié ces dernières années. Les dégâts causés aux cultures par les éléphants, buffles et primates compromettent parfois les moyens d'existence des familles entières qui vivent déjà dans une situation alimentaire précaire (Ministère des Eaux et Forêts, 2010).

Partant de cette base, cet article interroge les ressorts profonds de la cohabitation homme-éléphant. Quelles en sont les causes structurelles et contextuelles ? Quelles formes prennent ses impacts sur les populations rurales ? Et surtout, quelles réponses, institutionnelles ou communautaires, sont envisageables pour construire une relation plus soutenable entre humains et faune sauvage ?

Ces interrogations structurent l'analyse en trois volets, d'abord l'exploration des facteurs écologiques, économiques et politiques à l'origine de la cohabitation entre humains et faune, ensuite l'examen des répercussions vécues par les communautés locales, enfin, la discussion des solutions expérimentées ou envisagées, articulant les pratiques de conservation et les initiatives communautaires.

La figure 1 suivante montre un panneau de signalisation routière sur la nationale 1.



Figure 1 : Signalisation routière sur la nationale 1, en direction du village d'Ayem, indiquant un passage fréquent d'éléphants dans le parc national de la Lopé (photo prise par l'auteur)

2. Matériel et Méthodes

Cette étude repose sur une approche qualitative, combinant à la fois une revue documentaire et des informations empiriques issues du terrain. Le travail a été mené entre 2020 et 2024 dans plusieurs villages de trois parcs nationaux du Gabon, notamment la Lopé, Loango et Moukalaba-Doudou. Ces sites ont été choisis en raison de leur diversité écologique, de la récurrence des interactions entre communautés locales et faune sauvage, notamment les éléphants, ainsi que de leur représentativité dans les dynamiques de conservation observées à l'échelle nationale.

La figure 2 suivante présente la localisation des parcs nationaux du Gabon et des sites d'étude.

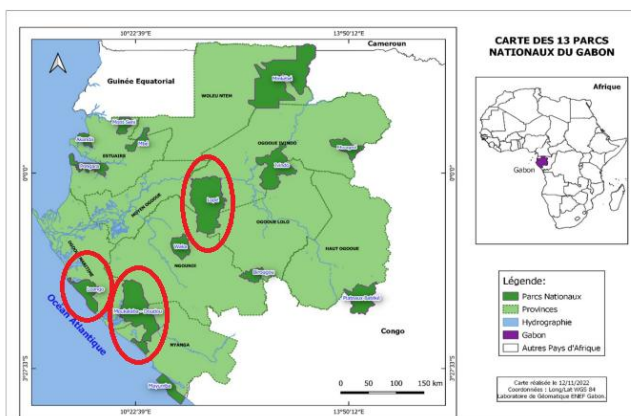


Figure 2 : Localisation des parcs nationaux du Gabon et des sites d'étude (d'après Kouely, 2023).

La collecte des informations s'est appuyée sur plusieurs techniques complémentaires, à savoir l'observation directe

des interactions entre humains et faune, la réalisation d'entretiens semi-directifs auprès des habitants, des gestionnaires des parcs et d'un élu local, ainsi que l'analyse de sources documentaires variées, incluant les rapports institutionnels, études scientifiques, textes réglementaires, notamment le décret n°1016/PR du 24 août 2011 relatif à l'indemnisation des dommages causés par la faune. Les entretiens ont été menés avec le consentement préalable des participants, puis retranscrits sans mentionner les noms de certains interviewés afin de préserver leur anonymat.

L'analyse adoptée s'inscrit dans une perspective anthropique, privilégiant la compréhension des perceptions, des récits et des pratiques locales relatives à la cohabitation avec la faune sauvage. Elle repose sur une posture inductive et réflexive dans laquelle les discours des acteurs orientent la réflexion et contribuent à révéler les logiques sociales, économiques et symboliques à l'œuvre. Une attention particulière a été portée aux savoirs traditionnels et aux stratégies d'adaptation développée par les populations faces aux contraintes imposées par la présence animale et les politiques de conservation.

Ces éléments empiriques offrent une base solide pour analyser les causes des tensions liées à la cohabitation homme-faune dans les parcs nationaux du Gabon. Leur confrontation aux informations issues de la littérature scientifique et institutionnelle à contribuer à dégager une compréhension fine des dynamiques sociales, économiques et environnementales en jeu. A partir de ces éléments, il devient possible d'examiner les causes structurelles et contextuelles des tensions observées entre les communautés locales et la faune, en particulier les éléphants.

3. Résultats

3.1. Comprendre les causes d'une cohabitation sous tension

A l'origine, la création des parcs nationaux au Gabon visait à prévenir tout type de conflit entre les communautés humaines et la faune sauvage. Des enquêtes et des études de délimitation avaient été menées afin de contourner les villages et de préserver les activités des populations locales (Moumaneix et Nkombe, 2017). Cette approche, respectée dans certains cas, notamment pour les parcs nationaux de Mikembé, Waka et Birougou, situés à bonne distance des zones habitées, traduisait une volonté initiale d'équilibre. Comme le rappelle Lee White lors de notre entretien :

« Ils sont très loin des villages et n'ont aucun impact sur les communautés locales, il faut marcher longtemps pour s'y

rendre ».

Cependant, cette logique initiale n'a pas été appliquée de manière uniforme. De nombreux villages se trouvent à l'intérieur même des parcs ou dans leurs zones périphériques immédiates. Les délimitations, dans ce cas, n'ont pas tenu compte des espaces d'usage coutumier, tels que les zones de chasse, de culture vivrière. Cette situation accentue les tensions entre les impératifs de conservation et les pratiques locales. Le ministre des Eaux et Forêts d'alors, Maurice Ntossui Allogho, déclarait à ce propos dans *Gabon Média Time* du 7 février 2024 :

« *Quand l'éléphant n'est pas dans la plantation, il est malheureusement dans le village, et cet éléphant représente un danger pour la population* » (Gabon Média Time, 7 février 2024).

Ce changement s'inscrit dans un contexte plus large de transformations économiques et environnementales. Il convient de rappeler que le Gabon est un pays à revenu intermédiaire dont l'économie repose essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles, notamment l'exploitation forestière, minières et pétrolière (Mouloungui, 2014). Dans sa stratégie de diversification économique de l'« après pétrole », le pays mise désormais sur la valorisation durable de ses ressources naturelles, en particulier la filière bois. A ce titre, le marché du bois gabonais est marqué par une forte présence de sociétés d'exploitation qui opèrent dans l'extraction et la commercialisation des essences forestières (Mouloungui, 2014). Ainsi, dans plusieurs régions situées autour des parcs nationaux de la Lopé, de Moukalaba-Doudou et de Loango, l'expansion des concessions industrielles fragilise les corridors écologiques et morcelle les habitats des éléphants. Ces modifications spatiales entraînent une intensification des incursions de la faune sauvage vers les zones habitées, en particulier celles des éléphants.

La croissance démographique des éléphants dans les parcs nationaux, que l'on peut caractériser d'espaces confinés, accentuée par les politiques de protection intégrale, provoque un déséquilibre écologique et rend la cohabitation plus fréquente. Comme le souligne Charles Doumenge, « *les éléphants ne connaissent pas de frontières politiques* » (Doumenge, 1998), ce qui explique leur circulation entre les parcs et villages. Cette dynamique naturelle, désormais contrainte par les frontières humaines, favorise les conflits d'usage et de territoire. Un constat qui révèle un double paradoxe, d'une part, les politiques de conservation, bien qu'orientées vers la protection de la biodiversité, contribuent indirectement à intensifier la cohabitation homme-faune, d'autre part, la promotion des activités extractives en périphérie des espaces protégés entre contradiction avec les

objectifs écologiques. Cette dualité, inscrite au cœur des politiques publiques gabonaises, reflète la tension permanente entre impératif de développement et exigences de préservation. Ainsi, la cohabitation observée ne découle pas uniquement d'interactions écologiques, mais s'inscrit dans un système d'interdépendances complexes où les choix politiques et économiques redéfinissent les rapports entre communautés locales, l'Etat et la nature. L'enjeu devient alors de comprendre comment ces dynamiques globales se traduisent localement et structurent les formes concrètes de la cohabitation au quotidien.

3.2. Vivre avec l'éléphant : impacts, perceptions et recompositions

Les conséquences de cette proximité accrue sont multiples. Elles se traduisent par la destruction des cultures vivrières, notamment la banane, le manioc ou les taros, des pertes économiques significatives, ainsi que par un profond sentiment d'insécurité dans les villages riverains. Comme l'avait rappelé le député Frateli Martial Fouty, lors de son intervention à l'Assemblée nationale le 1^{er} juin 2022, les attaques d'éléphants contre les habitants et les cultures ont, à l'échelle nationale, parfois des conséquences dramatiques. Cependant, dans le cadre restreint de cette étude, centrée sur des parcs nationaux, aucun cas direct d'agression n'a été recensé. Cela ne signifie pas que de telles situations soient inexistantes ailleurs, mais elles apparaissent moins fréquentes que les dommages agricoles, qui demeurent les plus courants et constituent la principale source de tension selon les acteurs locaux.

Ces constats convergent avec les témoignages recueillis sur le terrain. Conservateurs, élus et villageois s'accordent à reconnaître les répercussions de ces interactions sur la sécurité alimentaire, l'économie rurale et la stabilité sociale.

« *Nous observons tous, depuis quelques années, une recrudescence de tensions en milieu rural entre la faune et les communautés locales. Les rapports entre les populations rurales et la faune, notamment les éléphants, deviennent de plus en plus conflictuels et prennent surtout des proportions inquiétantes contrairement aux années antérieures* », souligne Frateli Martial Fouty, lors de notre entretien (Libreville, 2022).

La création des parcs, initialement présentée par les gestionnaires comme une avancée majeure pour la conservation au Gabon, semble être perçue par de nombreuses communautés comme une forme d'injustice sociale et territoriale. Beaucoup expriment la nostalgie d'un passé où leurs cultures étaient protégées et leur autonomie préservée.

Ce renversement de perception traduirait une rupture entre les logiques institutionnelles de conservation et les réalités vécues par les populations locales. De même, il susciterait une frustration amplifiée par l'interdiction de chasser les éléphants, espèce intégralement protégée, vécue par certains, comme une dépossession symbolique de leur droit à la légitime défense. Un habitant du village de Doussala, résume ainsi ce sentiment :

« Les conservateurs n'agissent pas après nos plaintes et ils nous interdisent d'abattre les animaux qui ravagent nos champs. Nous sommes livrés à nous-mêmes » (Doussala, 2021).

Au sud du parc national de Loango, notamment à Setté-Cama, un autre habitant dénonce l'asymétrie de traitement.

« Nous ne pouvons pas continuer à défricher et cultiver nos champs à chaque saison pour que ce soient les éléphants qui en profitent. Et lorsqu'un éléphant est abattu, cela pose de sérieux problèmes. Alors, que faire ? Comment survivre lorsqu'on ne travaille ni pour l'administration publique, ni pour les organismes de gestion des parcs et qu'on est empêché de cultiver librement par peur des éléphants ? Nous sommes désormais envahis par ces animaux et privés de nos propres ressources naturelles. Nous ne devrions pas vivre chez nous comme si nous étions des étrangers. C'est notre terre et nous ne devrions pas mourir de faim pendant que les éléphants mangent à leur faim. Ce n'est pas normal. Quelle est la valeur de l'éléphant, aux yeux des autorités que n'auraient pas les communautés locales ? » (Setté-Cama, 2021).

D'autres expriment un profond sentiment d'abandon, comme en témoigne un quadragénaire du village Doussala :

« Aujourd'hui, au-delà du travail de défrichage et de nettoyage de nos champs, nous devons désormais veiller à ce que nos cultures ne soient pas dévastées par les éléphants. Comme la protection des éléphants prime sur la sécurité alimentaire des populations, nous ne pouvons pas les abattre de peur de représailles judiciaires » (Doussala, 2020).

Ces perceptions semblent traduire un déséquilibre à la fois socioéconomique et symbolique, où la faune protégée, notamment l'éléphant, bénéficierait d'une forme de « citoyenneté supérieure », tandis que les populations rurales se sentiraient marginalisées sur leur propre espace de vie. Par ailleurs, cette gestion centralisée et souvent unilatérale des parcs entraîne la disparition progressive des pratiques ancestrales telles que l'agriculture sur brûlis, menaçant la transmission intergénérationnelle des savoirs et savoir-faire. Dès lors, les parcs nationaux, loin d'être perçus uniquement

comme des moteurs de développement durable, apparaissent pour certains comme des instruments d'exclusion sociale et culturelle.

3.3. Entre injonctions globales et réponses locales : quelle voie vers une cohabitation soutenables

Face aux tensions croissantes, plusieurs dispositifs institutionnels et communautaires ont été expérimentés. Les conservateurs se sont notamment inspirés du modèle Kényan, en mettant en place des clôtures électrifiées autour des zones agricoles de certains villages affectés par les politiques de conservation afin de limiter les incursions d'éléphants. C'est le cas, entre autres, des villages de Kazamabika, d'Aschouka, de Mikongo 2 et de Boléko. Le conservateur adjoint du parc national de la Lopé, en charge de l'implication des communautés locales, précise à ce sujet :

« Aujourd'hui, le parc national de la Lopé compte quatre barrières électrifiées : celle de Kazamabika construite en 2016, celles d'Aschouka et Mikongo 2 en 2018 et enfin celle de Boléko ou Lopé centre, installée en 2020 » (Lopé, 2022).

La figure 3 ci-dessous illustre la barrière électrique du village Panga tandis que la figure 4 illustre l'entretien de la barrière.



Figure 3 : Illustration de la barrière électrique du village Panga (photo prise par l'auteur)



Figure 4: Entretien de la barrière électrique (photo de l'auteur)

D'autres initiatives misent sur la sensibilisation et le dialogue communautaire, dans le cadre de programmes cofinancés par l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) et certains partenaires internationaux. Ces mesures visent à instaurer un cadre de cohabitation plus apaisé, mais leur portée reste souvent limitée par des contraintes financières, techniques et sociales.

Au niveau local, les stratégies d'adaptation émergent. Certaines communautés développent des stratégies de résilience, d'entraide pour la surveillance collective des champs, tandis que d'autres recourent à des pratiques traditionnelles dissuasives, à l'exemple de la mise en place d'un système olfactif, l'usage des tambours destiné à éloigner les éléphants comme en témoigne à nouveau un habitant de Doussala :

« Comme nous ne pouvons pas abattre les éléphants, peur des représailles judiciaires. Nous devons donc surveiller nos plantations et utiliser des moyens rudimentaires à l'exemple de taper sur des bidons pour les éloigner » (Doussala, 2020).

Ces différentes initiatives, bien qu'encadrées dans des savoirs locaux et portées par une volonté de réappropriation du territoire, demeurent précaires face aux contraintes écologiques et économiques croissantes.

Plus largement, la tension entre injonctions globales de conservation et réalités locales interroge la pertinence du modèle actuel de gestion de parcs nationaux. Les politiques de conservation, inspirées de paradigmes internationaux, notamment occidentaux, tendent à négliger les logiques territoriales, culturelles et économiques propres aux sociétés Bantou et celles des Peuples autochtones. Dès lors, la cohabitation homme-faune ne saurait être comprise uniquement en termes écologiques, elle relève aussi de rapports sociaux, politiques et symboliques.

L'étude met ainsi en évidence la nécessité d'une gouvernance partagée entre autorités, conservateurs et communautés locales, afin de concilier la conservation de la biodiversité et les besoins socioéconomiques. Ces cas illustrent les critiques formulées par les sciences sociales, notamment l'anthropologie, à l'égard des politiques de conservation. Elles interrogent les logiques d'exclusion, les restrictions des droits d'usage et la marginalisation des représentations culturelles locales, révélant les limites d'une cohabitation souvent mal pensée. A cet égard, Sabrina Doyon et Ismael Vaccaro insistent sur la nécessité de penser la conservation dans son contexte historique et social, en l'inscrivant dans une logique de développement local (Doyon et Vaccaro, 2019). Plutôt que d'opposer nature et société, il s'agit dès lors de repenser les modes de gestion territoriale de manière inclusive, en intégrant les savoirs locaux dans la définition des politiques de conservation. Une telle approche permettrait d'envisager la cohabitation non comme une fatalité, mais comme un processus d'adaptation réciproque et durable.

4. Conclusion

A bien des égards, la cohabitation homme-faune dans les parcs nationaux du Gabon révèle des tensions persistantes entre les impératifs de conservation de la biodiversité et les conditions de vie des communautés locales. Si les objectifs environnementaux répondent à des enjeux globaux, ils s'inscrivent localement dans un contexte marqué par la précarité, l'inégalité d'accès aux ressources et d'un déficit de reconnaissance des savoirs et des droits des populations rurales.

De manière structurelle, la création des parcs nationaux, dans un contexte gabonais, s'est accompagnée d'un faisceau de contraintes territoriales, caractérisé par la restriction des usages, marginalisation des savoirs locaux et limitation des modes traditionnels d'accès aux ressources. A cela s'ajoutent des facteurs contextuels liés à la croissance démographique de certaines espèces, notamment les éléphants et la destruction de leurs habitats naturels, causée par les industries extractives aux abords des parcs nationaux. Ces dynamiques contribuent à exacerber les tensions homme-faune dans un climat d'insécurité croissante des populations rurales.

Sur le terrain, les réponses institutionnelles apparaissent insuffisantes, inégalement distribuées et faiblement concertées. Les dispositifs techniques tels que les barrières électriques, n'atteignent pas toujours leurs objectifs, faute d'un accompagnement durable, d'une prise en charge communautaire effective et de mécanismes d'indemnisation fonctionnels. Le décret 1016/PR du 24 août 2011, bien qu'il

prévoit un barème d'indemnisation, reste peu appliqué et méconnu des victimes. Ce décalage entre les normes juridiques et réalités pratiques nourrit une défiance croissante à l'égard des conservateurs des parcs, souvent accusés de privilégier la faune au détriment des humains.

Les informations recueillies dans les villages de Doussala, Mourindi, Ayem ou encore Boléko témoignent d'un malaise profond face à une gouvernance environnementale perçue comme déconnectée. La cohabitation avec la faune sauvage, loin d'être harmonieuse, devient pour la majorité une source de vulnérabilité, voire de régression socio-économique. Si cette situation perdure, elle risquerait d'éroder durablement l'adhésion des communautés locales aux politiques de conservation.

Dans cette perspective, repenser la gestion des parcs nationaux exige de restaurer la confiance par une gestion réellement participative, adaptée aux contextes locaux et fondée sur une redistribution équitable des bénéfices et des responsabilités. Cela suppose également d'aborder des débats difficiles mais nécessaires, notamment autour de la régulation ciblée de certaines espèces afin de préserver la sécurité alimentaire et l'intégrité territoriale des communautés locales.

A l'heure où les défis écologiques exigent des réponses collectives et inclusives, l'anthropologie peut jouer un rôle de médiation essentiel, non seulement en documentant les expériences, les perceptions et les résistances, mais aussi en contribuant à co-construire des solutions avec les acteurs de terrain. Penser à une cohabitation soutenable entre l'homme et la faune implique enfin de dépasser les logiques de cloisonnement entre espaces, espèces et savoirs, pour envisager une politique de conservation réellement partagée.

Référence

1. **Breuer Thomas et Ngama Steeve, 2021** – Les hommes et les éléphants de forêt en Afrique centrale : conflits et coexistence dans et autour des aires protégées. *Aires protégées d'Afrique centrale – Etat 2020*. OFAC-COMIFAC, Yaoundé, Cameroun et UICN, Gland, Suisse. p. 175-221.
2. **Doumenge Charles, 1998** – *La gestion des écosystèmes forestiers du Cameroun, du Gabon et de Guinée Equatoriale à l'aube de l'an 2000*. Rapport, 148 p.
3. **Doumenge Charles, Palla Florence, Scholte Paul, HiolHiol François et Larzillière Adelaïde (Eds.), 2015** – *Aires protégées d'Afrique centrale – Etat*
2015. OFAC, Kinshasa, République Démocratique du Congo et Yaoundé, Cameroun : 402 p.
4. **Doyon Sabrina et VaccaroIsmael, 2019** – Présentation : repenser la conservation de la nature. Vers une anthropologie de l'engagement environnemental ? *Anthropologie et Sociétés*, 43(3), p. 9-29.
5. **Dumez Richard, Roué Marie et Bahuchet Serge, 2014** – « Conservation de la nature : quel rôle pour les sciences sociales ? », *Revue d'ethnoécologie*, 6, 6 p.
6. **Hans Danielle, 2013** – « Le cadre institutionnel dans ses rapports à la transgression et à la loi », *Adolescence*, vol. T. 31 1, n° 1, p. 153-160.
7. **Hardin Rebecca, 2005** – Présentation : à travers la forêt, vers une nouvelle anthropologie environnementale. *Anthropologie et Sociétés*, 29(1), p. 7-20.
8. **IUCN (s. d.)** – *Conflits entre l'homme et la faune sauvage*. Consulté 6 mars 2023, à l'adresse <https://www.iucn.org/fr/resources/dossier-thematique/conflits-entre-lhomme-et-la-faune-sauvage>. L'Espace Politique. *Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 38, Art. 38. <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.6517>
9. **Joiris Daou Véronique, Bigombe Logo Patrice et Abega Séverin Cécile 2014** – « La gestion participative des forêts en Afrique centrale », *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 6, mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 25 juin 2025. URL : <http://journals.openedition.org/ethnoecologie/1960>; DOI: <https://doi.org/10.4000/ethnoecologie.1960>
10. **Kouely Damas, 2023** – *Approche spatio-temporelle des conflits hommes-faune sauvage dans les aires protégées de Lopé-Okanda et de Moukalaba-Doudou (Gabon)*, Ecole doctorale des Grandes Ecoles Libreville, Thèse de doctorat en Géographie, 245p.
11. **Larmarque François, Anderson James, Fergusson Richard, Lagrange Michel, Osei-Owusu Yaw et Bakker Leonidas, 2010** – *Les conflits humains-faune en Afrique. Cause, conséquences et stratégies de gestion*. Rome, FAO, Etude FAO : Forêts, numéro 157, 76p.

12. **Madden Francis, 2004** – « Creating coexistence between humans and wildlife global perspectives and local efforts to address human wildlife conflicts », *Human Dimensions of Wildlife*, n° 9, p. 247-257.
13. **Marchand Guillaume, 2013** – « Les conflits hommes/animaux sauvages sous le regard de la géographie », *Carnets de géographes*, n° 5, Art. n° 5, janv. 2013, doi : 10.4000/cdg.1070.
14. **Ministère des Eaux et Forêts, 2010** – *Stratégie nationale et plan d'actions de gestion des conflits hommes-faune au Gabon*. 29 p.
15. **Mouloungui Armel Gildas, 2014** – *Gouvernance des ressources forestières au Gabon : Acteurs et enjeux*. Thèse de doctorat en Géographie, Université d'Orléans, 509p.
16. **Moumaneix Caroline et Nkombe Rémy, 2017** – Le « Gabon vert », pilier de l'émergence ? Exemple du parc national de la Lopé : ressources, conflits et arrangements. *Bulletin de l'association de géographes français. Géographies*, 94 (2), Art. 2, p. 330-352.
17. **Ondo Zé Stéphane et Ndong Ndong Saturnin, 2019** – « Appropriation de marges frontalières d'Afrique centrale : cas du Parc national de Minkébé au Gabon », *L'Espace Politique* [En ligne], 38 | 2019-2, mis en ligne le 28 février 2020, consulté le 21 octobre 2022. URL:<http://journals.openedition.org/espacepolitique/6517>; DOI:<https://doi.org/10.4000/espacepolitique.6517>.
18. **Rossatanga-Rignault Guy, 2019** – *Du village traditionnel au campement urbain Essai d'Anthropologie juridique et politique de l'environnement au Gabon*, Cent-Mille-Milliards, 180 p.
19. **Tchatchou Bérenger, Sonwa Denis J., Ifo Suspense et Tiani Anne Marie, 2015** – *Déforestation et dégradation des forêts dans le Bassin du Congo : Etat des lieux, causes actuelles et perspectives*. Papier occasionnel 120. Bogor, Indonésie : CIFOR, 60 p.
20. **Wakongo Nzamba et Ondo Zé, 2020** – Les Gabonais accusent l'exploitation forestière et minière d'exacerber le conflit homme-faune. *Dépêche No. 409 d'Afrobarometer*. 7 p.